

Publié le 03 mai 2016 à 20h06 | Mis à jour le 04 mai 2016 à 07h16

## Pour une plus grande sécurité dans les parcs

[Paule Vermot-Desroches](#)

Le Nouvelliste



Le président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, Claude Lessard, la conseillère municipale Joan Lefebvre, ainsi que la directrice générale d'ECOF-CDEC, Geneviève Boivin, ont dévoilé les grandes lignes du nouveau programme IMParc qui entrera en vigueur le 26 mai prochain.

Stéphane Lessard, Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Le programme Action-Parc, qui se déroulait depuis quelques années dans les différents parcs de Trois-Rivières, change de nom et deviendra IMParc dès la saison 2016.

Du même coup, le programme, qui était géré par l'ancien Centre de prévention de la criminalité, sera désormais sous la responsabilité de la Corporation de développement économique communautaire (ECOF-CDEC), à qui la Ville de Trois-Rivières vient d'octroyer le mandat. Le programme est avant tout destiné à sensibiliser les citoyens au respect de la réglementation dans les parcs municipaux.

À compter du 26 mai et jusqu'au 3 septembre, une équipe de 13 personnes sera en charge de sillonner les différents parcs et parcs-écoles du territoire, entre 19 h et 1 h du matin, afin de faire de la sensibilisation, s'assurer que les règlements soient respectés et, au besoin, diriger des personnes ayant des besoins précis vers les ressources adaptées pour elles.

Parmi les différentes problématiques, on peut retrouver le non-respect de certains règlements municipaux comme tenir son chien en laisse ou encore même respecter les heures de fermeture des parcs, mais les surveillants seront également appelés à intervenir auprès de personnes en situation d'itinérance ou en état d'ébriété.

«C'est à ce moment que la collaboration avec les organismes communautaires mais aussi avec la Sécurité publique de Trois-Rivières devient essentielle au bon travail des surveillants de IMParc», croit Chantal Bisson, responsable du programme, qui rappelle que la mission première d'IMParc sera l'Information, la Mobilisation et la Prévention.

En tout, ce sont tout près de 50 parcs et parcs-écoles qui seront surveillés grâce au programme, rappelle la directrice générale d'ECOF-CDEC, Geneviève Boivin.

Une ligne téléphonique sera par ailleurs mise à la disposition des citoyens qui auraient besoin d'information ou qui voudraient faire part d'une problématique. Dès le 26 mai, les citoyens pourront composer le 819 692-4171 ou consulter le [www.ecof.qc.ca](http://www.ecof.qc.ca) (<http://www.ecof.qc.ca/>). Le programme bénéficie d'une aide de 125 000 \$ de la part de la Ville de Trois-Rivières ainsi que de 15 000 \$ de la Commission scolaire Chemin-du-Roy.